

Nombre de membres en exercice 75
Nombre de membres présents : 48
Nombre de pouvoirs : 6
Nombre de suffrages exprimés : 54

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE VOID

Contre : 0 Pour : 54 Abstentions : 0

Séance du 03 mai 2012

L'an deux mil douze

A 20 heures 30 le Conseil Communautaire légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

à la Maison Intercommunale, sous la présidence de Monsieur Francis LECLERC, Président, Le conseil a choisi pour secrétaire Mr René CROZET.

Conformément à l'article 54 de la loi du 5 avril 1884, la séance a été publique.

Date de la Convocation : 24/04/2012

Date de l'affichage : 10/05/2012

Etaient présents les délégués titulaires :

LEROUX Dominique, MAGDIAREK Noëlle, MERCIER Arnaud, BIZARD Michel, VICHERAT Jean-Pierre, WENTZ Dominique, DRUPT Hubert, KLETZEL Corinne, FURLAN Jacques, DORIDANT Franck, PETITJEAN Joël, WAGNER Dominique, FROMONT Jean-Luc, BOUCHOT Vincent, BOUCHOT Christian, CONNESSON Jean-Claude, LOUIS Alain, VAUTHIER André, LEFEBVRE Marc, ORBION Claude, GUILLAUME François, PAGLIARI Armand, AUER Régis, BECK Jean-Marie, D'HABIT Daniel, MAZZIER Jean-Pierre, TOURET Bernard, LECLERC Francis, PIANA Michèle, LEROUX Patrice, POUSSING Michèle, MASSON Marcel, ODINOT Didier, SUSSET Christine, LAURENT Daniel, GUILLAUME Alain, MULLER Philippe, TURPIN Marie-Françoise, BRACONNOT Bernadette, JANNOT André, DEL MISSIER Pierre, GAUCHER Alain, GENTER Bernard, MARTIN Jean-Paul, PAUL Francis, SCHISLER Marie-Thérèse, SUDAN Nina, GRISVARD Joël.

Etaient excusés :

Pouvoirs : CROZET René a donné pouvoir à MAZZIER Jean-Pierre, HUTTEAU Denis a donné pouvoir à AUER Régis, ANTOINE Philippe a donné pouvoir à POUSSING Michèle, GUETTIER Jean-Jacques a donné pouvoir à Mr ODINOT Didier, MARTIN Franck a donné pouvoir à ANTONELLI Arnaud, KAISER Christiane a donné pouvoir à LAURENT Daniel,

Etaient présent délégué suppléant sans voix délibérative : GUMY Christophe, PRESSON Evelyne

➤ **Modalités et tarifs des services périscolaires 2012/2013**

Dans le cadre du transfert de compétence des services périscolaires à compter de la rentrée 2012/2013, une harmonisation des modalités de fonctionnement des tarifs sur les 5 sites de la codecom donnent lieu à l'adoption de la grille unique ci-dessous.

ACCUEIL PERISCOLAIRE			
	Fréquentation régulière prix unitaire	Fréquentation ponctuelle prix unitaire	Repas Adulte prix unitaire
Accueil du matin (forfait)	1,00 €	1,50 €	- €
Restauration scolaire (sites des SIS de Saint Aubin et des Cytises)	3,60 €	4,80 €	Sites des SIS de Saint-Aubin et des Cytises 4,80 €
Accueil périscolaire du midi : repas et activités (sites de Void-Vacon et Sorcy-Saint-Martin)	5,00 €	6,00 €	Sites de Void-Vacon et Sorcy-Saint-Martin 6,00 €
Accueil du soir (par heure)	1,00 €	1,50 €	- €

Sont considérés comme usagers ponctuels du service les enfants ne fréquentant pas chaque semaine le service de restauration.

Pour l'accueil du soir, chaque heure entamée est due avec un maximum de 2 heures facturées.

Approuvé à l'unanimité

Pour copie conforme,

Le Président,
Francis LECLERC



Nombre de membres en exercice 75
Nombre de membres présents : 48
Nombre de pouvoirs : 6
Nombre de suffrages exprimés : 54

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE VOID

Contre : 2 Pour : 51 Abstentions : 1

Séance du 03 mai 2012

L'an deux mil douze

A 20 heures 30 le Conseil Communautaire légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

à la Maison Intercommunale, sous la présidence de Monsieur Francis LECLERC, Président, Le conseil a choisi pour secrétaire Mr René CROZET.

Conformément à l'article 54 de la loi du 5 avril 1884, la séance a été publique.

Date de la Convocation : 24/04/2012

Date de l'affichage : 10/05/2012

Etaient présents les délégués titulaires :

LEROUX Dominique, MAGDIAREK Noëlle, MERCIER Arnaud, BIZARD Michel, VICHERAT Jean-Pierre, WENTZ Dominique, DRUPT Hubert, KLETZEL Corinne, FURLAN Jacques, DORIDANT Franck, PETITJEAN Joël, WAGNER Dominique, FROMONT Jean-Luc, BOUCHOT Vincent, BOUCHOT Christian, CONNESSON Jean-Claude, LOUIS Alain, VAUTHIER André, LEFEBVRE Marc, ORBION Claude, GUILLAUME François, PAGLIARI Armand, AUER Régis, BECK Jean-Marie, D'HABIT Daniel, MAZZIER Jean-Pierre, TOURET Bernard, LECLERC Francis, PIANA Michèle, LEROUX Patrice, POUSSING Michèle, MASSON Marcel, ODINOT Didier, SUSSET Christine, LAURENT Daniel, GUILLAUME Alain, MULLER Philippe, TURPIN Marie-Françoise, BRACONNOT Bernadette, JANNOT André, DEL MISSIER Pierre, GAUCHER Alain, GENTER Bernard, MARTIN Jean-Paul, PAUL Francis, SCHISLER Marie-Thérèse, SUDAN Nina, GRISVARD Joël.

Etaient excusés :

Pouvoirs : CROZET René a donné pouvoir à MAZZIER Jean-Pierre, HUTTEAU Denis a donné pouvoir à AUER Régis, ANTOINE Philippe a donné pouvoir à POUSSING Michèle, GUETTIER Jean-Jacques a donné pouvoir à Mr ODINOT Didier, MARTIN Franck a donné pouvoir à ANTONELLI Arnaud, KAISER Christiane a donné pouvoir à LAURENT Daniel,

Etaient présent délégué suppléant sans voix délibérative : GUMY Christophe, PRESSON Evelyne

➤ **Fixation des tarifs des accueils de loisirs**

Il vous est proposé d'adopter les grilles tarifaires ci-jointes des accueils de loisirs à compter de l'été 2012.

Pour copie conforme,

Le Président,
Francis LECLERC



A handwritten signature in black ink, appearing to be "Francis Leclerc".

Vibr'anim 11-15 et 15-18

Tarifs Vibr'Anim 11-15 et 15-18		VACANCES D'ETE			
	QF inférieur à 541 €	QF entre 541 € et 626 €	QF entre 627 € et 714 €	QF entre 715 € et 999 €	QF supérieur à 1000 €
Passeport	22,00 €	24,00 €	26,00 €	28,00 €	30,00 €
Activités "simples"	- €	- €	- €	- €	- €
Journée événementielle	5,00 €	5,25 €	5,50 €	5,75 €	6,00 €
Sortie exceptionnelle	13,00 €	14,50 €	16,00 €	17,50 €	19,00 €
Mini-camp (par 24h)	9,00 €	9,50 €	10,00 €	10,50 €	11,00 €

Vibr'anim 3-11 :

Tarifs Vibr'Anim 3-11		VACANCES D'ETE			
Inscriptions possibles à la :	QF inférieur à 541 €	QF entre 541 € et 626 €	QF entre 627 € et 714 €	QF entre 715 € et 999 €	QF supérieur à 1000 €
Semaine	31,90 €	34,40 €	36,90 €	39,40 €	41,90 €
Semaine avec repas	49,90 €	52,40 €	54,90 €	57,40 €	59,90 €
Repas ponctuel	5,00 €	5,00 €	5,00 €	5,00 €	5,00 €

Tarifs Vibr'Anim 3-11		PETITES VACANCES			
Inscriptions possibles à la :	QF inférieur à 541 €	QF entre 541 € et 626 €	QF entre 627 € et 714 €	QF entre 715 € et 999 €	QF supérieur à 1000 €
½ journée	4,70 €	5,00 €	5,30 €	5,60 €	5,90 €
½ journée avec repas	9,20 €	9,50 €	9,80 €	10,10 €	10,40 €
Journée	7,90 €	8,40 €	8,90 €	9,40 €	9,90 €
Journée avec repas	12,40 €	12,90 €	13,40 €	13,90 €	14,40 €
Semaine	31,90 €	34,40 €	36,90 €	39,40 €	41,90 €
Semaine avec repas	49,90 €	52,40 €	54,90 €	57,40 €	59,90 €
Repas ponctuel	5,00 €	5,00 €	5,00 €	5,00 €	5,00 €

Tarifs Vibr'Anim 3-11		JOURNEE D'ACTIVITES (mercredis, samedis,...)			
Inscriptions possibles à la :	QF inférieur à 541 €	QF entre 541 € et 626 €	QF entre 627 € et 714 €	QF entre 715 € et 999 €	QF supérieur à 1000 €
½ journée	3,20 €	3,50 €	3,80 €	4,10 €	4,40 €
½ journée avec repas	7,70 €	7,95 €	8,20 €	8,45 €	8,70 €
Journée	6,40 €	6,90 €	7,40 €	7,90 €	8,40 €
Journée avec repas	10,90 €	11,40 €	11,90 €	12,40 €	12,90 €

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE
LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE VOID**

Nombre de membres en exercice 75
Nombre de membres présents : 48
Nombre de pouvoirs : 6
Nombre de suffrages exprimés : 54

Contre : 0 Pour : 54 Abstentions : 0

Séance du 03 mai 2012

L'an deux mil douze

A 20 heures 30 le Conseil Communautaire légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

à la Maison Intercommunale, sous la présidence de Monsieur Francis LECLERC, Président, Le conseil a choisi pour secrétaire Mr René CROZET.

Conformément à l'article 54 de la loi du 5 avril 1884, la séance a été publique.

Date de la Convocation : 24/04/2012

Date de l'affichage : 10/05/2012

Etaient présents les délégués titulaires :

LEROUX Dominique, MAGDIAREK Noëlle, MERCIER Arnaud, BIZARD Michel, VICHERAT Jean-Pierre, WENTZ Dominique, DRUPT Hubert, KLETZEL Corinne, FURLAN Jacques, DORIDANT Franck, PETITJEAN Joël, WAGNER Dominique, FROMONT Jean-Luc, BOUCHOT Vincent, BOUCHOT Christian, CONNESSON Jean-Claude, LOUIS Alain, VAUTHIER André, LEFEBVRE Marc, ORBION Claude, GUILLAUME François, PAGLIARI Armand, AUER Régis, BECK Jean-Marie, D'HABIT Daniel, MAZZIER Jean-Pierre, TOURET Bernard, LECLERC Francis, PIANA Michèle, LEROUX Patrice, POUSSING Michèle, MASSON Marcel, ODINOT Didier, SUSSET Christine, LAURENT Daniel, GUILLAUME Alain, MULLER Philippe, TURPIN Marie-Françoise, BRACONNOT Bernadette, JANNOT André, DEL MISSIER Pierre, GAUCHER Alain, GENTER Bernard, MARTIN Jean-Paul, PAUL Francis, SCHISLER Marie-Thérèse, SUDAN Nina, GRISVARD Joël.

Etaient excusés :

Pouvoirs : CROZET René a donné pouvoir à MAZZIER Jean-Pierre, HUTTEAU Denis a donné pouvoir à AUER Régis, ANTOINE Philippe a donné pouvoir à POUSSING Michèle, GUETTIER Jean-Jacques a donné pouvoir à Mr ODINOT Didier, MARTIN Franck a donné pouvoir à ANTONELLI Arnaud, KAISER Christiane a donné pouvoir à LAURENT Daniel,

Etaient présent délégué suppléant sans voix délibérative : GUMY Christophe, PRESSON Evelyne

- **Attribution du fonds de concours communautaire**
2^{ème} attribution : voir la grille annexée

Approuvé à l'unanimité

Pour copie conforme,

Le Président,
Francis LECLERC



A handwritten signature in black ink, appearing to be "Francis Leclerc".

Nombre de membres en exercice 75
Nombre de membres présents : 48
Nombre de pouvoirs : 6
Nombre de suffrages exprimés : 54

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE VOID

Contre : 1 Pour : 51 Abstentions : 2

Séance du 03 mai 2012

L'an deux mil douze

A 20 heures 30 le Conseil Communautaire légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

à la Maison Intercommunale, sous la présidence de Monsieur Francis LECLERC, Président, Le conseil a choisi pour secrétaire Mr René CROZET.

Conformément à l'article 54 de la loi du 5 avril 1884, la séance a été publique.

Date de la Convocation : 24/04/2012

Date de l'affichage : 10/05/2012

Etaient présents les délégués titulaires :

LEROUX Dominique, MAGDIAREK Noëlle, MERCIER Arnaud, BIZARD Michel, VICHERAT Jean-Pierre, WENTZ Dominique, DRUPT Hubert, KLETZEL Corinne, FURLAN Jacques, DORIDANT Franck, PETITJEAN Joël, WAGNER Dominique, FROMONT Jean-Luc, BOUCHOT Vincent, BOUCHOT Christian, CONNESSON Jean-Claude, LOUIS Alain, VAUTHIER André, LEFEBVRE Marc, ORBION Claude, GUILLAUME François, PAGLIARI Armand, AUER Régis, BECK Jean-Marie, D'HABIT Daniel, MAZZIER Jean-Pierre, TOURET Bernard, LECLERC Francis, PIANA Michèle, LEROUX Patrice, POUSSING Michèle, MASSON Marcel, ODINOT Didier, SUSSET Christine, LAURENT Daniel, GUILLAUME Alain, MULLER Philippe, TURPIN Marie-Françoise, BRACONNOT Bernadette, JANNOT André, DEL MISSIER Pierre, GAUCHER Alain, GENTER Bernard, MARTIN Jean-Paul, PAUL Francis, SCHISLER Marie-Thérèse, SUDAN Nina, GRISVARD Joël.

Etaient excusés :

Pouvoirs : CROZET René a donné pouvoir à MAZZIER Jean-Pierre, HUTTEAU Denis a donné pouvoir à AUER Régis, ANTOINE Philippe a donné pouvoir à POUSSING Michèle, GUETTIER Jean-Jacques a donné pouvoir à Mr ODINOT Didier, MARTIN Franck a donné pouvoir à ANTONELLI Arnaud, KAISER Christiane a donné pouvoir à LAURENT Daniel,

Etaient présent délégué suppléant sans voix délibérative : GUMY Christophe, PRESSON Evelyne

➤ **Maison de santé :**

Promesse de bail professionnel : la rédaction est en cours par Maître Lahure en concertation avec Maître Paul qui est le rédacteur des statuts de la société civile des professionnels de santé.

Le Président est autorisé à signer cet acte sur les bases énoncées lors d'un précédent conseil communautaire en y intégrant également une clause de dédit.

Pour copie conforme,

Le Président,
Francis LECLERC



A handwritten signature in black ink, appearing to be "Francis Leclerc", written over a horizontal line.

Nombre de membres en exercice 75
Nombre de membres présents : 48
Nombre de pouvoirs : 6
Nombre de suffrages exprimés : 54

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE VOID

Contre : 0 Pour : 52 Abstentions : 2

Séance du 03 mai 2012

L'an deux mil douze

A 20 heures 30 le Conseil Communautaire légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

à la Maison Intercommunale, sous la présidence de Monsieur Francis LECLERC, Président, Le conseil a choisi pour secrétaire Mr René CROZET.

Conformément à l'article 54 de la loi du 5 avril 1884, la séance a été publique.

Date de la Convocation : 24/04/2012

Date de l'affichage : 10/05/2012

Etaient présents les délégués titulaires :

LEROUX Dominique, MAGDIAREK Noëlle, MERCIER Arnaud, BIZARD Michel, VICHERAT Jean-Pierre, WENTZ Dominique, DRUPT Hubert, KLETZEL Corinne, FURLAN Jacques, DORIDANT Franck, PETITJEAN Joël, WAGNER Dominique, FROMONT Jean-Luc, BOUCHOT Vincent, BOUCHOT Christian, CONNESSON Jean-Claude, LOUIS Alain, VAUTHIER André, LEFEBVRE Marc, ORBION Claude, GUILLAUME François, PAGLIARI Armand, AUER Régis, BECK Jean-Marie, D'HABIT Daniel, MAZZIER Jean-Pierre, TOURET Bernard, LECLERC Francis, PIANA Michèle, LEROUX Patrice, POUSSING Michèle, MASSON Marcel, ODINOT Didier, SUSSET Christine, LAURENT Daniel, GUILLAUME Alain, MULLER Philippe, TURPIN Marie-Françoise, BRACONNOT Bernadette, JANNOT André, DEL MISSIER Pierre, GAUCHER Alain, GENTER Bernard, MARTIN Jean-Paul, PAUL Francis, SCHISLER Marie-Thérèse, SUDAN Nina, GRISVARD Joël.

Etaient excusés :

Pouvoirs : CROZET René a donné pouvoir à MAZZIER Jean-Pierre, HUTTEAU Denis a donné pouvoir à AUER Régis, ANTOINE Philippe a donné pouvoir à POUSSING Michèle, GUETTIER Jean-Jacques a donné pouvoir à Mr ODINOT Didier, MARTIN Franck a donné pouvoir à ANTONELLI Arnaud, KAISER Christiane a donné pouvoir à LAURENT Daniel,

Etaient présent délégué suppléant sans voix délibérative : GUMY Christophe, PRESSON Evelyne

➤ **Maison de santé :**

Autorisation de lancement de la procédure de marché

Le Président est autorisé à lancer la consultation en procédure adaptée pour la passation du marché de travaux de construction de la Maison de santé pluriprofessionnelle

Adopté à la majorité

Pour copie conforme,

Le Président,
Francis LECLERC



A handwritten signature in black ink, appearing to be "Francis Leclerc".

Nombre de membres en exercice 75
Nombre de membres présents : 48
Nombre de pouvoirs : 6
Nombre de suffrages exprimés : 54

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE VOID

Contre : 0 Pour : 54 Abstentions : 0

Séance du 03 mai 2012

L'an deux mil douze

A 20 heures 30 le Conseil Communautaire légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

à la Maison Intercommunale, sous la présidence de Monsieur Francis LECLERC, Président, Le conseil a choisi pour secrétaire Mr René CROZET.

Conformément à l'article 54 de la loi du 5 avril 1884, la séance a été publique.

Date de la Convocation : 24/04/2012

Date de l'affichage : 10/05/2012

Etaient présents les délégués titulaires :

LEROUX Dominique, MAGDIAREK Noëlle, MERCIER Arnaud, BIZARD Michel, VICHERAT Jean-Pierre, WENTZ Dominique, DRUPT Hubert, KLETZEL Corinne, FURLAN Jacques, DORIDANT Franck, PETITJEAN Joël, WAGNER Dominique, FROMONT Jean-Luc, BOUCHOT Vincent, BOUCHOT Christian, CONNESSON Jean-Claude, LOUIS Alain, VAUTHIER André, LEFEBVRE Marc, ORBION Claude, GUILLAUME François, PAGLIARI Armand, AUER Régis, BECK Jean-Marie, D'HABIT Daniel, MAZZIER Jean-Pierre, TOURET Bernard, LECLERC Francis, PIANA Michèle, LEROUX Patrice, POUSSING Michèle, MASSON Marcel, ODINOT Didier, SUSSET Christine, LAURENT Daniel, GUILLAUME Alain, MULLER Philippe, TURPIN Marie-Françoise, BRACONNOT Bernadette, JANNOT André, DEL MISSIER Pierre, GAUCHER Alain, GENTER Bernard, MARTIN Jean-Paul, PAUL Francis, SCHISLER Marie-Thérèse, SUDAN Nina, GRISVARD Joël.

Etaient excusés :

Pouvoirs : CROZET René a donné pouvoir à MAZZIER Jean-Pierre, HUTTEAU Denis a donné pouvoir à AUER Régis, ANTOINE Philippe a donné pouvoir à POUSSING Michèle, GUETTIER Jean-Jacques a donné pouvoir à Mr ODINOT Didier, MARTIN Franck a donné pouvoir à ANTONELLI Arnaud, KAISER Christiane a donné pouvoir à LAURENT Daniel,

Etaient présent délégué suppléant sans voix délibérative : GUMY Christophe, PRESSON Evelyne

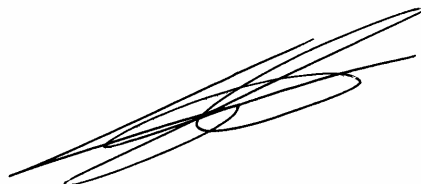
➤ **Autorisation d'attribution du marché de travaux pour l'entretien et restauration Meuse et ses affluents**

Le Président est autorisé à attribuer ce marché à l'issue de la procédure de consultation en procédure adaptée pour une réalisation des travaux à la fin de l'été 2012.

Adopté à l'unanimité.

Pour copie conforme,

Le Président,
Francis LECLERC



Nombre de membres en exercice 75
Nombre de membres présents : 48
Nombre de pouvoirs : 6
Nombre de suffrages exprimés : 54

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE VOID

Contre : 0 Pour : 54 Abstentions : 0

Séance du 03 mai 2012

L'an deux mil douze

A 20 heures 30 le Conseil Communautaire légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

à la Maison Intercommunale, sous la présidence de Monsieur Francis LECLERC, Président, Le conseil a choisi pour secrétaire Mr René CROZET.

Conformément à l'article 54 de la loi du 5 avril 1884, la séance a été publique.

Date de la Convocation : 24/04/2012

Date de l'affichage : 10/05/2012

Etaient présents les délégués titulaires :

LEROUX Dominique, MAGDIAREK Noëlle, MERCIER Arnaud, BIZARD Michel, VICHERAT Jean-Pierre, WENTZ Dominique, DRUPT Hubert, KLETZEL Corinne, FURLAN Jacques, DORIDANT Franck, PETITJEAN Joël, WAGNER Dominique, FROMONT Jean-Luc, BOUCHOT Vincent, BOUCHOT Christian, CONNESSON Jean-Claude, LOUIS Alain, VAUTHIER André, LEFEBVRE Marc, ORBION Claude, GUILLAUME François, PAGLIARI Armand, AUER Régis, BECK Jean-Marie, D'HABIT Daniel, MAZZIER Jean-Pierre, TOURET Bernard, LECLERC Francis, PIANA Michèle, LEROUX Patrice, POUSSING Michèle, MASSON Marcel, ODINOT Didier, SUSSET Christine, LAURENT Daniel, GUILLAUME Alain, MULLER Philippe, TURPIN Marie-Françoise, BRACONNOT Bernadette, JANNOT André, DEL MISSIER Pierre, GAUCHER Alain, GENTER Bernard, MARTIN Jean-Paul, PAUL Francis, SCHISLER Marie-Thérèse, SUDAN Nina, GRISVARD Joël.

Etaient excusés :

Pouvoirs : CROZET René a donné pouvoir à MAZZIER Jean-Pierre, HUTTEAU Denis a donné pouvoir à AUER Régis, ANTOINE Philippe a donné pouvoir à POUSSING Michèle, GUETTIER Jean-Jacques a donné pouvoir à Mr ODINOT Didier, MARTIN Franck a donné pouvoir à ANTONELLI Arnaud, KAISER Christiane a donné pouvoir à LAURENT Daniel,

Etaient présent délégué suppléant sans voix délibérative : GUMY Christophe, PRESSON Evelyne

➤ **Plan Territorial Education Artistique : élaboration en vue d'une convention avec la DRAC Lorraine**

Dans le cadre du développement de sa politique d'action culturelle, la Communauté de Communes souhaite élaborer un PTEA en vue d'une convention avec la DRAC Lorraine et l'Education Nationale.

Ce pourrait être le moyen de diversifier les activités artistiques pour toutes les catégories de public et de faciliter l'accès à l'offre culturelle locale et régionale.

L'accueil de spectacles vivants sur le territoire serait également développé.

Le Président est autorisé à signer la ou les conventions qui découleront de l'adoption de ce plan territorial d'éducation Artistique.

Approuvé à l'unanimité.

Pour copie conforme,

Le Président,
Francis LECLERC



A handwritten signature in black ink, appearing to be "Francis Leclerc".

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la MEUSE

75
Nombre de membres en exercice 48
Nombre de membres présents : 6
Nombre de pouvoirs : 54
Nombre de suffrages exprimés :

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE VOID

Contre : 0 Pour : 54 Abstentions : 0

Séance du 03 mai 2012

L'an deux mil douze

A 20 heures 30 le Conseil Communautaire légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

à la Maison Intercommunale, sous la présidence de Monsieur Francis LECLERC, Président, Le conseil a choisi pour secrétaire Mr René CROZET.

Conformément à l'article 54 de la loi du 5 avril 1884, la séance a été publique.

Date de la Convocation : 24/04/2012

Date de l'affichage : 10/05/2012

Etaient présents les délégués titulaires :

LEROUX Dominique, MAGDIAREK Noëlle, MERCIER Arnaud, BIZARD Michel, VICHERAT Jean-Pierre, WENTZ Dominique, DRUPT Hubert, KLETZEL Corinne, FURLAN Jacques, DORIDANT Franck, PETITJEAN Joël, WAGNER Dominique, FROMONT Jean-Luc, BOUCHOT Vincent, BOUCHOT Christian, CONNESSON Jean-Claude, LOUIS Alain, VAUTHIER André, LEFEBVRE Marc, ORBION Claude, GUILLAUME François, PAGLIARI Armand, AUER Régis, BECK Jean-Marie, D'HABIT Daniel, MAZZIER Jean-Pierre, TOURET Bernard, LECLERC Francis, PIANA Michèle, LEROUX Patrice, POUSSING Michèle, MASSON Marcel, ODINOT Didier, SUSSET Christine, LAURENT Daniel, GUILLAUME Alain, MULLER Philippe, TURPIN Marie-Françoise, BRACONNOT Bernadette, JANNOT André, DEL MISSIER Pierre, GAUCHER Alain, GENTER Bernard, MARTIN Jean-Paul, PAUL Francis, SCHISLER Marie-Thérèse, SUDAN Nina, GRISVARD Joël.

Etaient excusés :

Pouvoirs : CROZET René a donné pouvoir à MAZZIER Jean-Pierre, HUTTEAU Denis a donné pouvoir à AUER Régis, ANTOINE Philippe a donné pouvoir à POUSSING Michèle, GUETTIER Jean-Jacques a donné pouvoir à Mr ODINOT Didier, MARTIN Franck a donné pouvoir à ANTONELLI Arnaud, KAISER Christiane a donné pouvoir à LAURENT Daniel,

Etaient présent délégué suppléant sans voix délibérative : GUMY Christophe, PRESSON Evelyne

➤ Contrats d'engagement éducatifs

Le Président est autorisé à signer les contrats d'engagement éducatif afin de former les équipes nécessaires au bon fonctionnement des centres de loisirs sur le territoire de la Communauté de Communes.

Approuvé à l'unanimité.

Pour copie conforme,

Le Président,
Francis LECLERC



A handwritten signature in black ink, appearing to be "Francis Leclerc".

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE
LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE VOID**

Nombre de membres en exercice 75
Nombre de membres présents : 48
Nombre de pouvoirs : 6
Nombre de suffrages exprimés : 54

Contre : 0 Pour : 54 Abstentions : 0

Séance du 03 mai 2012

L'an deux mil douze

A 20 heures 30 le Conseil Communautaire légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

à la Maison Intercommunale, sous la présidence de Monsieur Francis LECLERC, Président, Le conseil a choisi pour secrétaire Mr René CROZET.

Conformément à l'article 54 de la loi du 5 avril 1884, la séance a été publique.

Date de la Convocation : 24/04/2012

Date de l'affichage : 10/05/2012

Etaient présents les délégués titulaires :

LEROUX Dominique, MAGDIAREK Noëlle, MERCIER Arnaud, BIZARD Michel, VICHERAT Jean-Pierre, WENTZ Dominique, DRUPT Hubert, KLETZEL Corinne, FURLAN Jacques, DORIDANT Franck, PETITJEAN Joël, WAGNER Dominique, FROMONT Jean-Luc, BOUCHOT Vincent, BOUCHOT Christian, CONNESSON Jean-Claude, LOUIS Alain, VAUTHIER André, LEFEBVRE Marc, ORBION Claude, GUILLAUME François, PAGLIARI Armand, AUER Régis, BECK Jean-Marie, D'HABIT Daniel, MAZZIER Jean-Pierre, TOURET Bernard, LECLERC Francis, PIANA Michèle, LEROUX Patrice, POUSSING Michèle, MASSON Marcel, ODINOT Didier, SUSSET Christine, LAURENT Daniel, GUILLAUME Alain, MULLER Philippe, TURPIN Marie-Françoise, BRACONNOT Bernadette, JANNOT André, DEL MISSIER Pierre, GAUCHER Alain, GENTER Bernard, MARTIN Jean-Paul, PAUL Francis, SCHISLER Marie-Thérèse, SUDAN Nina, GRISVARD Joël.

Etaient excusés :

Pouvoirs : CROZET René a donné pouvoir à MAZZIER Jean-Pierre, HUTTEAU Denis a donné pouvoir à AUER Régis, ANTOINE Philippe a donné pouvoir à POUSSING Michèle, GUETTIER Jean-Jacques a donné pouvoir à Mr ODINOT Didier, MARTIN Franck a donné pouvoir à ANTONELLI Arnaud, KAISER Christiane a donné pouvoir à LAURENT Daniel,

Etaient présent délégué suppléant sans voix délibérative : GUMY Christophe, PRESSON Evelyne

➤ **Conventionnement avec les organismes permettant aux familles de financer les services jeunesse**

En lien avec la mise en place de la compétence enfance jeunesse, il convient de pouvoir accepter les différents modes de paiement dont peuvent bénéficier les familles.

Le Président est autorisé à signer et compléter les dossiers d'affiliation auprès des différents organismes concernés :

- Chèques Vacances (ANCV)
- Tickets CESU (CRCESU)
- Bons CAF
- Bons MSA

La Communauté de Communes prendra à sa charge les frais de gestion induits.

Approuvé à l'unanimité.

Pour copie conforme,

Le Président,
Francis LECLERC



A handwritten signature in black ink, appearing to be "Francis Leclerc", written over a horizontal line.

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la MEUSE

	75
Nombre de membres en exercice	48
Nombre de membres présents :	6
Nombre de pouvoirs :	54
Nombre de suffrages exprimés :	

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE
LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE VOID**

Contre : 0 Pour : 54 Abstentions : 0

Séance du 03 mai 2012

L'an deux mil douze

A 20 heures 30 le Conseil Communautaire légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

à la Maison Intercommunale, sous la présidence de Monsieur Francis LECLERC, Président, Le conseil a choisi pour secrétaire Mr René CROZET.

Conformément à l'article 54 de la loi du 5 avril 1884, la séance a été publique.

Date de la Convocation : 24/04/2012

Date de l'affichage : 10/05/2012

Etaient présents les délégués titulaires :

LEROUX Dominique, MAGDIAREK Noëlle, MERCIER Arnaud, BIZARD Michel, VICHERAT Jean-Pierre, WENTZ Dominique, DRUPT Hubert, KLETZEL Corinne, FURLAN Jacques, DORIDANT Franck, PETITJEAN Joël, WAGNER Dominique, FROMONT Jean-Luc, BOUCHOT Vincent, BOUCHOT Christian, CONNESSON Jean-Claude, LOUIS Alain, VAUTHIER André, LEFEBVRE Marc, ORBION Claude, GUILLAUME François, PAGLIARI Armand, AUER Régis, BECK Jean-Marie, D'HABIT Daniel, MAZZIER Jean-Pierre, TOURET Bernard, LECLERC Francis, PIANA Michèle, LEROUX Patrice, POUSSING Michèle, MASSON Marcel, ODINOT Didier, SUSSET Christine, LAURENT Daniel, GUILLAUME Alain, MULLER Philippe, TURPIN Marie-Françoise, BRACONNOT Bernadette, JANNOT André, DEL MISSIER Pierre, GAUCHER Alain, GENTER Bernard, MARTIN Jean-Paul, PAUL Francis, SCHISLER Marie-Thérèse, SUDAN Nina, GRISVARD Joël.

Etaient excusés :

Pouvoirs : CROZET René a donné pouvoir à MAZZIER Jean-Pierre, HUTTEAU Denis a donné pouvoir à AUER Régis, ANTOINE Philippe a donné pouvoir à POUSSING Michèle, GUETTIER Jean-Jacques a donné pouvoir à Mr ODINOT Didier, MARTIN Franck a donné pouvoir à ANTONELLI Arnaud, KAISER Christiane a donné pouvoir à LAURENT Daniel,

Etaient présent délégué suppléant sans voix délibérative : GUMY Christophe, PRESSON Evelyne

➤ **Autorisation de recrutements ponctuels**

Pour le fonctionnement de l'école de musique, suivant la progression des élèves, il est nécessaire d'organiser des jurys de fin de cycle.

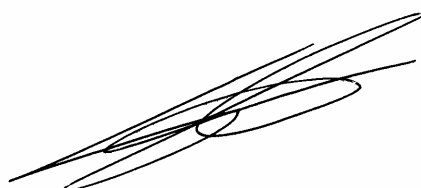
Des enseignants titulaires dans d'autres écoles de musique sont sollicités suivant les disciplines.

Le Président est autorisé à signer les contrats d'engagements ponctuels.

Approuvé à l'unanimité.

Pour copie conforme,

Le Président,
Francis LECLERC



REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la MEUSE

	75
Nombre de membres en exercice	48
Nombre de membres présents :	6
Nombre de pouvoirs :	54
Nombre de suffrages exprimés :	

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE
LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE VOID**

Contre : 0 Pour : 54 Abstentions : 0

Séance du 03 mai 2012
L'an deux mil douze

A 20 heures 30 le Conseil Communautaire légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Maison Intercommunale, sous la présidence de Monsieur Francis LECLERC, Président, Le conseil a choisi pour secrétaire Mr René CROZET.
Conformément à l'article 54 de la loi du 5 avril 1884, la séance a été publique.

Date de la Convocation : 24/04/2012

Date de l'affichage : 10/05/2012

Etaient présents les délégués titulaires :

LEROUX Dominique, MAGDIAREK Noëlle, MERCIER Arnaud, BIZARD Michel, VICHERAT Jean-Pierre, WENTZ Dominique, DRUPT Hubert, KLETZEL Corinne, FURLAN Jacques, DORIDANT Franck, PETITJEAN Joël, WAGNER Dominique, FROMONT Jean-Luc, BOUCHOT Vincent, BOUCHOT Christian, CONNESSON Jean-Claude, LOUIS Alain, VAUTHIER André, LEFEBVRE Marc, ORBION Claude, GUILLAUME François, PAGLIARI Armand, AUER Régis, BECK Jean-Marie, D'HABIT Daniel, MAZZIER Jean-Pierre, TOURET Bernard, LECLERC Francis, PIANA Michèle, LEROUX Patrice, POUSSING Michèle, MASSON Marcel, ODINOT Didier, SUSSET Christine, LAURENT Daniel, GUILLAUME Alain, MULLER Philippe, TURPIN Marie-Françoise, BRACONNOT Bernadette, JANNOT André, DEL MISSIER Pierre, GAUCHER Alain, GENTER Bernard, MARTIN Jean-Paul, PAUL Francis, SCHISSLER Marie-Thérèse, SUDAN Nina, GRISVARD Joël.

Etaient excusés :

Pouvoirs : CROZET René a donné pouvoir à MAZZIER Jean-Pierre, HUTTEAU Denis a donné pouvoir à AUER Régis, ANTOINE Philippe a donné pouvoir à POUSSING Michèle, GUETTIER Jean-Jacques a donné pouvoir à Mr ODINOT Didier, MARTIN Franck a donné pouvoir à ANTONELLI Arnaud, KAISER Christiane a donné pouvoir à LAURENT Daniel,

Etaient présent délégué suppléant sans voix délibérative : GUMY Christophe, PRESSON Evelyne

Objet : Autorisation pour le recrutement d'agents non titulaires pour faire face à un surcroît d'activité ou un besoin occasionnel ou saisonnier

Le Président indique aux membres du conseil communautaire qu'aux termes de La loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 modifie l'article 3 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 prévoyant les possibilités de recours aux agents non titulaires dans la fonction publique Territoriale, et ainsi conclure des contrats avec eux, pour faire face à un surcroît d'activité, un besoin occasionnel ou saisonnier.

Le conseil communautaire autorise le Président à recruter des agents non titulaires pour faire face à un surcroît d'activité, à un besoin occasionnel ou saisonnier, après constatation des nécessités de service et dans les conditions pour les cadres d'emplois suivants :

- **Assistants spécialisés d'enseignement artistique**
- **Adjoins administratifs**
- **Adjoins techniques**

DECIDE que ces agents devront avoir le niveau d'études correspondant aux diplômes ou titres permettant l'accès aux différents grades précités,

DECIDE que la rémunération de ces agents non titulaires s'effectuera sur la base du 1^{er} échelon du 1^{er} grade du cadre d'emplois des fonctionnaires de références,

Il est procédé au vote, adopté à l'unanimité

Pour copie conforme

Le Président,
Francis LECLERC

